WWW.XGAVOCAT.COM



# Newsletter n°01/18

## Jurisprudence

### L'accès au compte Facebook du salarié sans son consentement porte atteinte à sa privée

La salariée, dont certaines informations extraites de son compte facebook ont été recueillies à partir du téléphone portable d'un autre salarié, a le droit d'être indemnisée de l'atteinte ainsi portée à sa vie privée.

*Cass. Soc., 20 déc. 2017, n°16-19.609*

### La nécessité d'exercer des prestations à domicile ouvre droit à une indemnité d'occupation

Le salarié doit percevoir une indemnité au titre de l'occupation de son domicile à des fins professionnelles dès lors qu'aucun local professionnel n'est mis à sa disposition.

*Cass. soc., 8 nov. 2017, n°16-18.498*

### La grave dégradation de ses conditions de travail ouvre droit pour le salarié à des dommages et intérêts.

Une telle situation est caractéristique d'un manquement de l'employeur à son obligation de prévention des risques professionnels à l'égard des salariés de l'entreprise.

*Cass. Soc., 6 déc. 2017,n°16-10.891*

### Transfert Conventionnel : Pas d'inégalité de traitement vis-à-vis des salariés déjà présents dans l'entreprise

Une telle différence de traitement n'est pas étrangère à toute considération de nature professionnelle et se trouve dès lors justifiée au regard du principe d'égalité de traitement.

*Cass. soc., 30 nov. 2017, n°16-20.532*

## Législation

### Publication de la 6ème ordonnance Macron portant réforme du Code du Travail

Cette ordonnance dite « Balai » a essentiellement pour objet de mettre en cohérence les textes et de préciser certaines dispositions.

*Ord. 2017-1718 du 20 déc. 2017*

### Majoratio du SMIC (+1,23%)

À compter du 1er janvier 2018, le SMIC est majoré à 9,88 € brut, soit 1.498,47€ mensuels.

*Décret n° 2017-1719 du 20/12/2017*

## A Venir

### Réforme de la formation professionnelle

Le gouvernement a défini les grandes orientations de la réforme de la formation professionnelle. Un projet de loi est attendue pour avril 2018.

*Document d'orientation*

Cette newsletter a été réalisée par Maître Xavier Guider
5, rue du Commandant Rivière - 75008 Paris

Pour toute information, contactez le 01.75.43.90.20. / contact@xgavocat.com
Crédit photo : AdresiaStock – Iakov Kalinin/Shutterstock